

AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE ASSUJETTI AU DROIT DE PRÉEMPTION

IMPORTANT:

Le présent avis doit être dûment complété et signé par le propriétaire d'un immeuble assujéti au droit de préemption (ou son mandataire dûment autorisé) et être notifié à la Ville de Dollard-des-Ormeaux, Service des affaires juridiques, du greffe et des communications, au 12001, boul. De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2A7.

1.1 Désignation de l'immeuble

Adresse :

(Veuillez indiquer l'adresse de l'immeuble assujéti. Si l'immeuble assujéti est vacant, indiquer le nom de la rue.)

Numéro(s) de lot(s) (cadastre) :

(Veuillez indiquer le(s) lot(s) visé(s) par l'offre d'achat. Le(s) numéro(s) de(s) lot(s) sont indiqués sur le relevé de taxes municipales.)

Numéro de matricule :

(Veuillez indiquer le numéro de matricule relié à l'immeuble assujéti, lequel est indiqué sur le relevé de taxes municipales. Il comporte onze chiffres suivis de 000-0000.)

1.2 Usage de l'immeuble

Veuillez indiquer à quelle(s) fin(s) est utilisé l'immeuble assujéti.

☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Industriel ☐ Mixte

Autre (préciser) :

1.3 Occupation de l'immeuble

Veuillez indiquer qui occupe l'immeuble assujéti. Les baux en vigueur doivent être joints au présent avis.

☐ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Propriétaire et locataire ☐ Vacant

Autre (préciser) :

SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI

Veuillez compléter la sous-section 2.1 ou 2.2, et 2.3, selon le cas.

2.1 Personne physique (Propriétaire 1)	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone (jour) :	Cellulaire :
Courriel :	

2.1 Personne physique (Propriétaire 2)	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone (jour) :	Cellulaire :
Courriel :	

2.2 Personne morale	
Veuillez indiquer le nom complet et l'adresse du siège social de la personne morale qui est propriétaire de l'immeuble assujetti (société par actions, société en nom collectif, personne morale sans but lucratif, syndicat de copropriété, fiducie, etc.). La dénomination sociale doit correspondre à celle déclarée au Registraire des entreprises du Québec et/ou aux documents constitutifs. De plus, veuillez compléter la section 2.3 ci-après.	
Nom déclaré :	
Adresse du siège social :	

2.3 Mandataire

Veuillez compléter la présente section si le propriétaire est représenté par un mandataire dûment autorisé ou si le propriétaire est une personne morale. Veuillez joindre au présent avis une copie de la résolution ou de la procuration qui autorise ce dernier.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone (jour) :

Cellulaire :

Courriel :

SECTION 3 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ACHETEUR DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI

Veuillez indiquer les coordonnées de l'acheteur qui a signé l'offre d'achat de l'immeuble assujetti, en complétant la sous-section 3.1 ou 3.2 et 3.3, selon le cas.

3.1 Personne physique (Acheteur 1)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone (jour) :

Cellulaire :

Courriel :

3.1 Personne physique (Acheteur 2)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone (jour) :

Cellulaire :

Courriel :

3.2 Personne morale

Veuillez indiquer le nom complet et l'adresse du siège social de la personne morale qui est l'acheteur de l'immeuble assujéti aux termes de l'offre d'achat (société par actions, société en nom collectif, personne morale sans but lucratif, syndicat de copropriété, fiducie, etc.). La dénomination sociale doit correspondre à celle déclarée au Registraire des entreprises du Québec et/ou aux documents constitutifs. De plus, veuillez compléter la section 3.3 ci-après.

Nom déclaré :

Adresse du siège social :

3.3 Mandataire

Veuillez compléter la présente section si l'acheteur est représenté par un mandataire dûment autorisé ou si l'acheteur est une personne morale. Veuillez joindre au présent avis une copie de la résolution ou de la procuration qui autorise ce dernier.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone (jour) :

Cellulaire :

Courriel :

SECTION 4 – PRIX ET CONDITIONS DE L'ALIÉNATION PROJÉTÉE

Veuillez indiquer le prix et les conditions reliés à l'aliénation projetée (vente, cession, donation ou autre transfert de propriété) qui vise l'immeuble assujéti.

4.1 Prix

Veuillez inscrire le prix de l'aliénation projetée, conforme à l'offre d'achat. Si l'aliénation projetée comporte une contrepartie non monétaire, veuillez fournir une estimation fiable et objective de la valeur de cette contrepartie.

Prix de l'aliénation projetée :

\$

L'aliénation projetée comporte une contrepartie non monétaire :

☐ **Oui**

☐ **Non**

Description de la contrepartie non monétaire :		
Estimation fiable et objective de la valeur monétaire de cette contrepartie :		\$
4.2 Conditions		
Veuillez indiquer les conditions de l'aliénation projetée, conformes à l'offre d'achat (y compris la date de prise de possession et la date de signature de l'acte de vente).		
4.3 Intervenant(s)		
Si l'offre d'achat implique un courtier immobilier, veuillez indiquer les coordonnées du courtier immobilier.		
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Téléphone (jour) :	Cellulaire :	
Courriel :		

SECTION 5 – INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

Si vous avez des informations utiles ou des commentaires à formuler, veuillez les ajouter à cette section. Si vous voulez qu'un représentant de la Ville communique avec une personne autre que le propriétaire de l'immeuble assujetti (notaire, courtier immobilier, etc.), veuillez le mentionner à cette section.

SECTION 6 – DOCUMENTS À JOINDRE AU PRÉSENT AVIS

Veuillez notifier, en même temps que le présent avis, les documents suivants (si applicable):

- Promesse d’achat signée;
- Rapport établissant la valeur monétaire de la contrepartie non monétaire lorsque la promesse d’achat en prévoit une;
- Plan de la partie de l’immeuble concernée par l’aliénation si l’aliénation est partielle;
- Résolution ou procuration désignant le mandataire, s’il y a lieu;
- Contrat de courtage, s’il y a lieu;
- Bail ou entente de location de l’immeuble;
- Étude environnementale;
- Rapport d’évaluation de l’immeuble;
- Certificat de localisation;
- Étude géotechnique;
- Autre étude ou document utilisé dans le cadre de la promesse d’achat.

Veuillez noter que vous avez l’obligation de notifier à la Ville de Dollard-des-Ormeaux un avis indiquant le prix, les conditions de l’aliénation projetée, le nom de la personne qui envisage d’acquérir l’immeuble assujetti ainsi qu’une estimation fiable et objective de la valeur de la contrepartie non monétaire (si applicable). À défaut, le présent avis d’intention d’aliéner sera réputé incomplet et non recevable.

Si ces documents ne sont pas notifiés à la Ville de Dollard-des-Ormeaux en même temps que le présent avis d’intention d’aliéner, ils doivent être transmis au plus tard dans les 15 jours suivant la notification de l’avis d’intention.

SECTION 7 – SIGNATURE DE L’AVIS D’INTENTION D’ALIÉNER

Et le présent avis d’intention d’aliéner est donné et signé comme suit :

À
(Lieu de signature de l’avis)
Le
(Date de signature de l’avis)
Par
(Nom et prénom du signataire et propriétaire de l’immeuble assujetti, ou de son mandataire autorisé)

Je déclare que les informations transmises sont vraies et exactes au meilleur de ma connaissance.

Signature